

Vie de la Fac de Droit

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

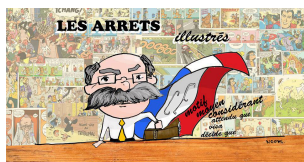
Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Vie de la Fac de Droit](#) > [Associations étudiantes](#)

"Les arrêts illustrés" l'association qui met en image les arrêts de la jurisprudence

7 décembre 2015 7 janvier 2016

Parce qu'une image vaut mille mots, l'association "Les arrêts illustrés" vous fait découvrir les arrêts de la jurisprudence sous un nouveau jour : la bande dessinée !



Installée à l'Université Toulouse Capitole depuis la rentrée 2015, "Les arrêts illustrés" est une association composée de cinq étudiants de la faculté de droit dont le travail consiste à transformer des arrêts de la jurisprudence en bandes dessinées !

Cette initiative innovante, qui propose toutes les semaines une illustration (sauf périodes de vacances), fera sourire les étudiants en droit, tout en les aidant à mémoriser les arrêts de la jurisprudence civile, pénale ou administrative.

Tous les croquis sont réalisés par des dessinateurs bénévoles et volontaires qui viennent d'un peu partout en France.

D'ailleurs si vous avez un coup de crayon habile, n'hésitez pas à contacter l'association pour apporter votre contribution.

Pour l'année 2016 "Les arrêts illustrés" a pour ambition :

- de trouver toujours plus d'éléments à illustrer,
- de valoriser nouveaux talents,
- de partir à la rencontre de son public avec une série d'expositions,
- et à terme de trouver un moyen de rémunérer ses illustrateurs.

Informations complémentaires : Association **Les arrêts illustrés**

- Suivez l'actualité de l'association sur [Facebook](#)
- Contact mail : arrets.illustres@gmail.com

Mise à jour le 10 décembre 2015

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse